

Processus de recrutement du premier conseil d'administration de la nouvelle organisation de l'infrastructure de recherche numérique

Le recrutement du premier conseil d'administration de la nouvelle organisation de l'infrastructure de recherche numérique (la NOIRN ou nouvelle organisation) est la prochaine étape de la mise en œuvre du [modèle de gouvernance et d'adhésion de l'organisation](#).

Parmi différents aspects clés, le processus de consultation a fait ressortir à quel point l'ouverture et la transparence du processus, de la gouvernance et des activités de la nouvelle organisation étaient importantes. Dans cet esprit, vous trouverez donc ci-dessous des renseignements généraux sur le recrutement et la sélection des membres du premier conseil d'administration.

À l'issue d'un processus concurrentiel, le conseil d'administration provisoire a retenu les services du cabinet de recrutement de cadres supérieurs Odgers Berndtson. Cette entreprise possède une vaste expérience en matière de recrutement d'administrateurs dans les domaines de la recherche, du milieu universitaire, de la fonction publique et du secteur des organisations à but non lucratif.

Processus et calendrier

L'appel à manifestation d'intérêt pour les postes d'administrateurs sera un processus ouvert. L'annonce, qui sera publiée avant Noël, comprendra des renseignements additionnels sur le processus (p. ex., comment exprimer son intérêt et ce qu'il faut inclure), ainsi que toutes les dates clés.

Les administrateurs potentiels seront choisis par un comité de sélection composé de membres du conseil d'administration provisoire et d'autres acteurs du milieu de la recherche ou de l'externe. L'objectif est de présenter une liste comprenant jusqu'à 15 administrateurs à la première assemblée générale des membres au début de 2020.

Un conseil qui gouverne

Le rôle du premier conseil d'administration sera d'assurer la supervision de la NOIRN. Par conséquent, les administrateurs seront tenus d'agir de façon indépendante et dans l'intérêt supérieur de l'organisation, et non de celle à laquelle ils sont affiliés.

Le conseil d'administration guidera les activités de lancement – y compris la planification de la transition avec CANARIE, la Fondation canadienne pour l'innovation et Calcul Canada – et dirigera la planification stratégique de la prochaine phase du mandat de la nouvelle organisation.

Le conseil d'administration dressera également les bases de la gouvernance de l'organisation, notamment l'embauche du premier chef de la direction, la surveillance des affaires financières, la conformité aux exigences légales et le respect des modalités de l'accord de contribution avec le gouvernement du Canada.

Les compétences d'abord

Le conseil d'administration aura besoin d'administrateurs chevronnés possédant la bonne combinaison de compétences et d'expérience, notamment une connaissance approfondie de la communauté desservie par la NOIRN ainsi qu'une expertise sur ce qui permet le fonctionnement efficace d'une organisation à but non lucratif. On recherchera des compétences dans les domaines suivants : le milieu de la recherche au Canada; la gouvernance et la surveillance du conseil d'administration; le sens aigu des affaires financières; la planification stratégique; la gestion des activités et des risques; la sécurité et la protection des renseignements personnels; et la capacité de mener à bien la stratégie.

Compte tenu de la portée du mandat de la nouvelle organisation, qui se répartit entre les trois volets de l'infrastructure de recherche numérique, le conseil d'administration aura également besoin de connaissances ou d'expertise dans un ou plusieurs des domaines suivants : calcul informatique de pointe pour la recherche (CIP), logiciels de recherche (LR) et gestion des données (GD).

Les administrateurs potentiels seront évalués au moyen d'une matrice de compétences et nommés pour des mandats échelonnés d'un à trois ans.

Autres considérations relatives à la composition du conseil d'administration

Le gouvernement du Canada exige que le processus de recrutement de la NOIRN reflète les principes d'équité, de diversité et d'inclusion. Le conseil d'administration devra donc être composé pour moitié d'administrateurs indépendants, dont la personne qui assurera la présidence. L'indépendance se définit comme le fait de n'avoir aucune relation importante avec les activités de la nouvelle organisation. Tout sera mis en œuvre pour que la sélection des membres du conseil d'administration se fasse selon ces principes, y compris la parité homme-femme aux postes d'administrateurs. De plus, le premier conseil d'administration reflétera la diversité géographique et linguistique du pays.

Étant donné que la nouvelle organisation devra assurer la coordination entre de nombreux acteurs très diversifiés et des paliers de prestations nationaux, régionaux, provinciaux et locaux, il sera essentiel que la composition du conseil reflète non seulement les compétences générales décrites ci-dessus, mais aussi la diversité de l'écosystème de la recherche au Canada.

Tous les administrateurs seront assujettis à des politiques strictes en matière de conflits d'intérêts et à un code de conduite qui exige d'agir de manière à éviter tout conflit d'intérêts réel ou perçu.

Prochaines étapes

Comme précédemment mentionné, l'annonce concernant le recrutement du conseil d'administration sera affichée sous peu. Veuillez en prendre connaissance et, si elle vous intéresse, soumettre l'information demandée. Pour que toutes les personnes pouvant être intéressées soient au courant du processus, n'hésitez pas à partager cette information et l'annonce avec les candidats potentiels dans vos réseaux. La contribution de la communauté demeure très utile pour mener à bien ce processus et le lancement de la nouvelle organisation.

N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires sur le processus de recrutement décrit ci-dessus par courriel à info@engagedri.ca.